

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

15 Juin 2011
15 يونيو 2011

Droits de l'Homme

Le CNDH forme les ONG des provinces du Sud

Des membres actifs dans des associations de défense des droits de l'Homme basées à Laâyoune ont bénéficié, du 10 au 12 juin, de sessions de formation. Plusieurs objectifs étaient à l'ordre du jour de cet événement.

DNCR à Laâyoune **Mohamed Laâbid**
mlaavid@aujourd'hui.ma

Le bureau administratif régional du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) à Laâyoune a organisé, le week-end dernier, une session de formation en matière des droits de l'Homme. Un cycle dédié aux ONG œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme dans les provinces du Sud. L'objectif étant de permettre à ces acteurs associatifs de lutter contre les violations de ces droits et contribuer à en assurer la promotion, en éradiquer les causes et en faire une culture à part entière. Cette formation visait également à contribuer à la protection de l'environnement, promouvoir les compétences des personnes à besoins spécifiques et consacrer les droits de la femme.

Selon un communiqué du CNDH, cette session de formation visait à mettre l'accent sur

l'importance de l'adoption et de l'appropriation des valeurs et des principes des droits de l'Homme au niveau des connaissances et des convictions. Ce cycle entendait aussi de faire connaître les normes internationales des droits de l'Homme et les instruments de protection nationaux, internationaux et régionaux, à travers notamment le partage des connaissances et compétences. La même source ajoute que l'atelier de formation avait également pour objectif de se pen-

La ville de Laâyoune abrite, à elle seule, plus de 1000 associations dont une grande partie s'active dans le respect des droits de l'Homme.

cher sur les questions de paix, de démocratie, de développement, de justice sociale et des droits de la femme tels qu'ils figurent dans les conventions internationales et régionales des droits de l'Homme. Il était aussi question de mettre en exergue le rôle de la société civile dans la sensibilisation en faveur d'un engagement effectif pour les droits de l'Homme.

Cette manifestation était également une occasion, pour les participants, d'assister à la présentation et l'explication du système international des droits de l'Homme, de ses différents pactes et leurs instruments, aux participants. Trois axes ont été ainsi inscrits au programme de cette session de formation. Ces axes ont porté sur les normes et les instruments régionaux et internationaux de protection et renforcement des droits de l'Homme, les institutions nationales des droits de l'Homme ainsi que les mécanismes de travail des différentes commissions des Nations Unies relatives aux droits de l'Homme.

Cette manifestation a, par ailleurs, mis l'accent sur les possibilités de collaboration et de partenariat entre les acteurs basés



• Mohamed Sebbar, secrétaire général du CNDH.

à Laâyoune et ceux concernés par la défense et la promotion des droits de l'Homme au Maroc, à savoir le CNDH et la société civile locale, outre les partenaires étrangers. La session de formation a parallèlement permis aux participants de renforcer leurs capacités institutionnelles pour leur permettre de maîtriser la

question des droits de l'Homme notamment dans les provinces du Sud du Royaume.

Pour rappel, la ville de Laâyoune abrite, à elle seule, plus de 1000 associations dont une grande partie s'active dans le respect des droits de l'Homme. D'où la tenue de cette session de formation. ■